

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Siège social : 18 rue des Terres au curé
75 013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. +33 1 48 73 69 91
bienvenue@jegardcreatis.com



5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 840 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

 PrimeGlobal

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Association reconnue d'Utilité Publique

Par décret du 17 juin 1988

Adresse du siège : 18 rue des Terres au curé

SIREN : 332 111 541 00055

APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association France Parkinson relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que

- les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note correspondante de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées
- les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 19 Avril 2022.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 27 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

François JEGARD
Président du Conseil d'Administration

Jégard Créatis

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
					Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	34 617		15 846	18 771
	Autres immobilisations incorporelles (1)	24 620		24 620	
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				24 999
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	92 228		73 485	18 743
	Immobilisations corporelles en cours				10 708
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	2 988 789			2 988 789
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				1 628 480
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations	6 645 913		6 645 913	
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20 965		20 965	20 965
	TOTAL (I)	9 807 131	113 951	9 693 180	1 685 152
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes	390		390	390
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 571		20 571	11 435
	Créances reçues par legs ou donations	1 389 133		1 389 133	793 008
	Autres créances	371 451		371 451	348 409
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 028 143		3 028 143	8 086 808
	Charges constatées d'avance	751		751	3 080 310
	TOTAL (II)	4 810 440		4 810 440	21 710
					12 342 070
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	14 617 571	113 951	14 503 620	14 027 222
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					20 965
(3) dont à plus d'un an					20 965

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	9 441	9 441
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	128 915	128 915
	Réserves pour projet de l'entité	1 822 605	1 822 605
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau	2 009 597	3 194 797
	Excédent ou déficit de l'exercice	(72 270)	(929 156)
	Total des fonds propres (situation nette)	3 898 287	4 226 602
	Fonds propres consomptibles		
Provisions	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	3 898 287	4 226 602
	Total des fonds propres	3 898 287	4 226 602
DETTES (1)	Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 245 002	2 417 234
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	34 946	33 860
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	75 647	84 176
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	295 678	543 441
DETTES D'EXPLOITATION	Total des fonds reportés et dédiés	4 651 273	3 078 711
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	46 353	41 646
DETTES DIVERSES	Total des provisions	46 353	41 646
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
DETTES D'EXPLOITATION	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 659	155 692
	Dettes des legs ou donations	133 046	4 255
DETTES DIVERSES	Dettes fiscales et sociales	245 389	273 375
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 955 597	5 923 293
	Produits constatés d'avance	337 015	323 649
	Total des dettes	5 907 707	6 680 263
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	14 503 620	14 027 222
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(72 270,14)	(929 155,71)
	(1) Dont à moins d'un an	5 907 707	3 028 300
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	
			12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		309 784	285 970	
	Vente de biens et services				
	Ventes de biens	28 967	18 754		
	dont ventes de dons en nature				
	Ventes de prestations de service	157 956	159 084		
	dont parrainages	500			
	Produits de tiers financeurs				
	Concours publics et subventions d'exploitation	263 684	236 808		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
	Ressources liées à la générosité du public				
	Dons manuels	1 195 309	1 100 529		
	Mécénats	257 775	359 932		
	Legs, donations et assurances-vie	1 801 299	850 651		
	Contributions financières	92 096	211 696		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 262	34 813		
	Utilisations des fonds dédiés	292 800	30 876		
	Autres produits	105 509	250 384		
	Total des produits d'exploitation		4 514 441	3 539 497	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		3 925	335	
	Variation de stock			6 742	
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	2 167 509	1 592 745		
	Aides financières	1 330 003	2 021 783		
	Impôts, taxes et versements assimilés	63 956	59 159		
	Salaires et traitements	665 100	655 614		
	Charges sociales	287 636	248 798		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 643	7 058		
	Dotation aux provisions	6 697	3 125		
	Reports en fonds dédiés	37 594	209 560		
	Autres charges	10 584	2 658		
	Total des charges d'exploitation		4 584 647	4 807 579	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(70 206)	(1 268 082)		

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(70 206)	(1 268 082)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		15 158	390 211
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers		15 158	390 211
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change		35	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières			35
	RESULTAT FINANCIER		15 158	390 176
	RESULTAT COURANT avant impôts		(55 048)	(877 906)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		3 009	
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles		3 009	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 009)	
	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les bénéfices		14 213	51 250
	TOTAL DES PRODUITS		4 529 599	3 929 708
	TOTAL DES CHARGES		4 601 869	4 858 864
	EXCEDENT ou DEFICIT		(72 270)	(929 156)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Dons en nature			
	Prestations en nature		364 621	979 530
	Bénévolat		2 733 592	2 160 106
	TOTAL		3 098 213	3 139 636
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens		364 621	979 530
	Prestations			
	Personnel bénévole		2 733 592	2 160 106
	TOTAL		3 098 213	3 139 636

Deuxième Partie

ANNEXES COMPTABLES

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

L'association France Parkinson, reconnue d'utilité publique le 17 juin 1988 , a pour but de :

- Soutenir et assister les malades et leurs proches
- Informer et former sur la maladie, les traitements et les aides
- Financer, encourager et faciliter la recherche
- Sensibiliser l'opinion et interpeler les médias
- Mobiliser les pouvoirs publics

Soutenir et assister les personnes malades et leurs proches

L'Association, soutenue par des organismes financeurs, des entreprises ou fondation d'entreprises ainsi que des dons issus de la générosité du public, pilote plusieurs programmes de portée nationale parmi lesquels:

Les Cafés Jeunes Parkinson : ils permettent aux malades de Parkinson en âge d'être en activité professionnelle de rompre l'isolement avec pour objectif de partager des informations sur la maladie, les changements qu'elle implique, les aides existantes, les questions liées à l'activité professionnelle.

A2PA : ce programme est destiné à soutenir et informer les proches. Son objectif est de permettre aux aidants de comprendre la maladie de Parkinson pour accompagner la personne malade au mieux, dans le respect de son autonomie, le plus longtemps possible tout en leur offrant la possibilité de se retrouver entre eux pour échanger, partager, obtenir des conseils et s'enrichir mutuellement de leurs expériences

Entr'aidants Parkinson propose aux proches aidants de se rencontrer, de partager un moment convivial, d'échanger leurs expériences et de se ressourcer quelques heures dans la perspective de créer un lien durable et de générer une entraide entre eux.

Soutien psychologique : c'est un espace d'écoute sur une ligne téléphonique dédiée. L'association organise aussi pour les psychologues des journées d'approfondissement s'agissant des aspects psychologiques liés à la maladie de Parkinson. De plus, les personnes malades en détresse psychologique peuvent avoir accès à des consultations gratuites avec un psychologue.

Par ailleurs, l'association a organisé une aide juridique avec la mise en place d'une ligne écoute gérée par une bénévole qui tient une permanence plusieurs jours par semaine.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Au regard des enseignements de l'enquête réalisée en septembre 2018 sur les conditions d'habitat et de vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leurs proches aidants, un Fond d'Adaptation de l'Habitat Parkinson a été créé. Il propose, sous condition de revenus des prestations de conseils personnalisés et une prise en charge forfaitaire des travaux à réaliser.

France Parkinson est organisme de formation et répond aux critères qualité propres à la formation professionnelle continue. Sa formation des professionnels de soins exerçant à domicile ou en structures d'hébergement a reçu le label Afnor Qualiopi en 2020. Elle organise également des colloques qui s'adressent aux rééducateurs (masseur-kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.).

Egalement à l'attention de professionnels de santé, le site internet PharmaPark a été développé pour aider les pharmaciens à informer et conseiller les malades de Parkinson sur leurs traitements.

Informer et former sur la maladie, les traitements et les aides

Compte-tenu de la complexité de cette maladie, l'association apporte des informations aux personnes malades et aux aidants. Son expertise et la veille scientifique qu'elle pratique lui permettent d'informer sur les traitements existants qu'ils soient médicamenteux ou chirurgicaux ainsi que sur les possibles effets secondaires. Elle apporte également des éclairages précis sur l'évolution de la maladie : l'apparition des premiers symptômes, les complications motrices puis la phase avancée de la maladie.

Les informations sont mises à disposition sur le site internet de l'association et via les réseaux sociaux.

La crise sanitaire actuelle a conduit France Parkinson à apporter une information régulièrement mise à jour quant aux recommandations relatives à la prévention et à la vaccination anti-covid-19.

Financer, encourager et faciliter la recherche

La recherche est un sujet prioritaire pour les personnes malades et leurs proches. France Parkinson, dès sa création, a souhaité soutenir financièrement la recherche. Un appel à projets est organisé chaque année pour soutenir des équipes de recherche et également des jeunes chercheur(se)s. Le Comité scientifique sciences médicales, cliniques et fondamentales et le Comité scientifique sciences humaines et sociales sélectionnent ces projets. Ces comités sont composés de bénévoles qui sont tous des professionnels hautement qualifiés et reconnus pour leur expertise.

Sensibiliser l'opinion et interpeler les médias

France Parkinson mène des actions de communication afin de faire connaître la maladie de

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Parkinson auprès du grand public pour faire changer le regard porté sur les malades. La journée mondiale Parkinson, le 11 avril, est une date majeure représentant une fenêtre d'attention médiatique sans équivalent avec le reste de l'année. Cette journée constitue un moment de rassemblement inédit.

L'association accompagne des sportifs, atteints ou non par la maladie, qui se mobilisent pour faire changer le regard sur Parkinson.

Mobiliser les pouvoirs publics

Mobiliser les pouvoirs publics fait aussi partie de ses missions. France Parkinson échange régulièrement avec les autorités de santé et différents acteurs de santé (associations, plateforme de coordination, réseaux de soins ...) et participe à plusieurs groupes de travail afin de défendre les malades et leurs proches. Elle est également vigilante quant aux ruptures de médicaments et saisit les pouvoirs publics pour que des réponses soient apportées à ces graves dysfonctionnements.

Les moyens mis en œuvre

Pour diffuser l'information, l'association utilise plusieurs vecteurs. Elle publie trimestriellement le magazine d'information, L'Echo, qui est adressé aux abonnés.

Elle conçoit régulièrement des brochures d'informations à destination des personnes malades, de leurs proches et des professionnels de santé. Ces brochures sont librement téléchargeables sur son site. A titre d'exemple, les documents suivants ont été publiés: Les troubles de la déglutition, la pochette multi thématiques Après le diagnostic, les Médicaments.

Elle utilise la presse et les nouveaux médias (Chaine YouTube dédiée, compte Twitter, page Facebook) pour communiquer sur ses actions, sur les thèmes prioritaires et diffuser des messages d'alerte et de mobilisation

Depuis 2020 la situation sanitaire l'a conduite à intensifier rapidement le recours aux visioconférences pour réaliser ses séances de formation et d'information. Et pour faciliter et répandre l'usage de ces nouvelles technologies, des séances d'initiation à l'informatique sont organisées à l'attention des adhérents.

Pour réaliser ses missions et conduire ses multiples actions, l'association s'appuie sur un important réseau de près de 500 bénévoles organisés dans environ 75 comités départementaux sans

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

personnalité juridique distincte. Chaque comité est animé par un délégué entouré d'une équipe ; tous sont bénévoles. Le choix des activités et des actions de chaque Comité est réalisé par le/la délégué(e) et son équipe, après avoir entendu les besoins des adhérents. Une dotation financière annuelle leur est attribuée. Une réunion nationale se tient une fois par an sous la forme d'un Comité d'orientation auquel chaque délégué se rend pour connaître ses homologues, échanger sur les projets en cours, partager son expérience et exprimer ses opinions sur les choix stratégiques proposés.

Pour répondre au besoin de représentation auprès des autorités régionales et pour faciliter la gouvernance de l'Association, le Conseil d'Administration nomme des Responsables régionaux Bénévoles en charge de la relation avec les Délégués, de l'animation et du développement de leur territoire et des relations institutionnelles avec les pouvoirs publics et les acteurs de santé qu'on y trouve

Par ailleurs, des bénévoles experts interviennent régulièrement pour contribuer à gérer plusieurs domaines d'activité: l'aide juridique, la gestion des legs, la ligne écoute, la commission habitat, la recherche, les services généraux.

France Parkinson entretient des relations avec d'autres associations du secteur de la santé, elle partage avec elles des préoccupations et valeurs communes.

L'association est administrée par son Conseil d'Administration qui nomme un Bureau composé de quatre membres : Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire. Elle s'appuie également sur une équipe d'une quinzaine de salariés organisés en quatre Pôles regroupés sous l'autorité d'un Directeur général : Actions programmes et missions sociales, Recherche, Communication et développement, Secrétariat général.

Le bilan de l'exercice présente un total de 14 503 620 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 529 599 euros, un total charges de 4 601 869 euros et dégage un résultat de -72 270 euros

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Evénements significatifs de l'exercice 2021

Depuis l'exercice 2021 et en conformité avec les règles de comptabilisation des contrats de capitalisation, seuls les intérêts courus des contrats entièrement en fonds euros sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

Le 1er janvier 2021, tous les contrats de capitalisation ont fait l'objet d'un reclassement en immobilisations financières pour un montant total de 6.326.594 euros, indiqué dans l'annexe sur les immobilisations en page 14. Ils étaient antérieurement comptabilisés dans le poste "valeurs mobilières de placement".

Impact de la crise sanitaire Covid-19 dans les comptes annuels

Conformément aux mesures et dispositifs gouvernementaux afférents à la crise sanitaire Covid-19, France Parkinson a facilité le télétravail pour l'ensemble de son personnel et mis en place des mesures de restriction d'accès du public à ses locaux. France Parkinson n'a pas souhaité bénéficier des mesures de soutien.

La crise Covid-19 n'a pas eu d'impact significatifs dans les comptes annuels 2021.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08, relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode des coûts historiques est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Cotisations statutaires

Les cotisations sont enregistrées en produit lors de l'encaissement. Les cotisations encaissées à partir de début novembre sont considérées rattachées à l'exercice suivant.

Subventions d'exploitation et concours publics

Au cours de l'exercice 2021, les subventions d'exploitation octroyées s'élèvent à 263.684 euros et sont réparties comme suit :

- Ministère	136.094 euros
- Autres	127.590 euros

Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini avec pour contrepartie un produit comptabilisé dans le compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Les fonds dédiés font l'objet d'une comptabilité analytique permettant le suivi de l'avancement et de connaître précisément les financements et les dépenses par projet.

Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs ou donations acceptés par le Conseil d'administration au cours de l'exercice et qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour la dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	50 ans
- Agencements & Aménagements des constructions	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Logiciels	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation égale au montant de la différence est constituée.

Les immobilisations financières sont principalement composées de placements à moyen/long terme destinés à être conservés durablement. Au 31 décembre 2021, ces placements représentent 6.756.790 euros dont 416.900 euros d'intérêts courus non comptabilisés conformément à la recommandation comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques

Une provision pour risque est comptabilisée pour couvrir les risques identifiés et probables sur des procédures contentieuses en cours.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Engagements de retraite

Sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans, les engagements ont été constatés sous la forme de provisions pour un montant de 46.353 euros avec les éléments suivants : taux de charges sociales 50%, taux de turn over individualisé à chaque salarié entre 0% et 95% , taux de revalorisation des salaires 2,5% et de la table de mortalité INED 2016-2018.

Les contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est un acte par lequel une personne physique ou morale fournit à France Parkinson un travail (bénévolat), des biens (dons en nature) ou autres services à titre gratuit (mise à disposition de biens). Elle n'entraîne pas de flux financier.

Concernant le bénévolat, il s'agit pour France Parkinson de l'ensemble des bénévoles des comités locaux ainsi que des élus de France Parkinson au sein des différentes instances statutaires de l'association, ainsi que des membres des comités mandatés par le Conseil d'administration. Le bénévolat est quantifié selon le nombre de ces élus et le temps consacré aux réunions des instances et comités. La valorisation est calculée sur la base du salaire moyen français avec 45% de charges sociales estimé à 3.625 euros soit 27 euros de l'heure.

Les mises à disposition de personnel (mécénat de compétence) et les mises à dispositions de services retiennent la valorisation indiquée par le mécène.

En 2021, France Parkinson a bénéficié des contributions volontaires en nature suivantes :

- bénévolat pour 100.986 heures valorisées pour un montant total de 2.733.592 euros
- mise à disposition de services pour un montant total de 364.621 euros

Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés sont :

	Rémunération	Avantages en nature
- Pour les salariés	Néant	Néant
- Pour les bénévoles	Néant	Néant

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, les libéralités dont France Parkinson a eu connaissance et qui n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'administration s'élèvent à 73 KE.

Autres informations

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 13.685 euros HT.

L'effectif est composé de 6 cadres et 9 non-cadres.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Les états financiers de France Parkinson ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sont susceptibles d'avoir des conséquences sur les comptes en 2022.

Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré précis, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter la trésorerie et/ou l'activité mais à la date d'arrêté des comptes, le Conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de France Parkinson à poursuivre son exploitation. A la date d'arrêté des comptes, France Parkinson n'a pas souhaité bénéficier des mesures de soutien (activité partielle, report d'échéances sociales, ...).

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres	59 237					59 237	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	59 237					59 237	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels							
Instal., agencement, aménagement divers	4 345					4 345	
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers	74 433			13 450		87 883	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 778			13 450		92 228	
BIENS RECUS PAR LEGS O U DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES		1 628 480		2 337 278		976 970	
						2 988 789	
FINANCIERES							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés				6 645 913		6 645 913	
Prêts et autres immobilisations financières	20 965					20 965	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 965			6 645 913		6 666 877	
TOTAL		1 787 460		8 996 641		976 970	
						9 807 131	

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	34 238	6 228		40 466
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 238	6 228		40 466
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 070	5 415		73 485
TOTAL	102 308	11 643		113 951

Provisions

		Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres		41 646	6 697	1 990	46 353
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		41 646		6 697	1 990	46 353
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	Sur immobilisations { incorporelles corporéelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients, usagers Sur créances reçues par legs ou donations Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION						
TOTAL GENERAL		41 646		6 697	1 990	46 353
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				6 697	1 990	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 965		20 965	
Clients, usagers douteux ou litigieux				
Autres créances clients, usagers	20 571		20 571	
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 411		1 411	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 744		12 744	
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers	3 871		3 871	
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Créances reçues par legs ou donations	1 389 133		1 389 133	
Débiteurs divers	353 425		353 425	
Charges constatées d'avance	751		751	
TOTAL DES CREANCES	1 802 871		1 802 871	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTEs	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	236 659	236 659	
	Dettes des legs ou donations	133 046	133 046	
	Personnel et comptes rattachés	77 407	77 407	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 368	88 368	
	Impôts sur les bénéfices	69 590	69 590	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 229	3 229	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 795	6 795	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Autres dettes	4 955 597	4 955 597	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	337 015	337 015	
TOTAL DES DETTES		5 907 707	5 907 707	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2021
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	9 441							9 441
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles	128 915							128 915
Réserves pour projet de l'entité	1 822 605							1 822 605
Autres réserves								
Report à nouveau	3 194 797	(929 156)	(960 168)			256 044		2 009 597
Excédent ou déficit de l'exercice	(929 156)	929 156	960 168			72 270	(210 208)	(72 270)
Situation nette	4 226 602					328 314	(210 208)	3 898 287
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	4 226 602					328 314	(210 208)	3 898 287

L'ajustement du report à nouveau correspond à la prise en compte de la recommandation sur la comptabilisation des intérêts des contrats de capitalisation.

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
DGS - ETP	33 860	1 086				34 946	
Contributions financières d'autres org.							
Projet Ecoute et Nouveaux Bénévoles	59 708		24 244			35 464	
Projet Colloques en région	24 467		20 793			3 674	
Entre Aidants		36 508				36 508	
Ressources liées à la générosité du public							
Legs et donations Comités	242 944		18 707			224 237	
Dotation Temporaire Usufruit	203 902		192 656			11 246	
Projet CJP	65 808		6 736			59 072	
Projet Soutien psy	30 787		29 664			1 123	
TOTAL	661 477	37 594	292 800			406 271	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		751	751
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			751

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			337 015
Subvention d'exploitation		184 679	
Cotisations adhérents		152 336	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			337 015

Charges à payer

		Etat exprimé en euros	31/12/2021
Total des Charges à payer			5 145 768
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			90 910
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</i>		90 910	
Dettes fiscales et sociales			119 555
<i>PROVISIONS CONGES PAYES</i>		42 809	
<i>PROVISION PRIMES</i>		17 900	
<i>PROVISION RTT</i>		869	
<i>Provision RC</i>		15 829	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES</i>		21 460	
<i>CHARGES PROVISION PRIME</i>		8 950	
<i>PROVISION CH/RTT</i>		465	
<i>Provision charges RC</i>		7 989	
<i>IJSS Prévoyance à recevoir</i>		3 284	
Autres dettes			4 935 303
<i>SHS 2020-2021 ZIMMERS</i>		5 501	
<i>Aides financières Com Habitat Conseil Solihà</i>		54 842	
<i>Aides financières Com Habitat Investissements</i>		58 197	
<i>GRAND APPELS OFFRES A VERSER</i>		1 060 855	
<i>GRAND APPELS OFFRES EXCEPTIONNELS</i>		2 210 632	
<i>SUBVENTIONS A VERSER 2017</i>		846	
<i>SUBVA VERSER 2018</i>		49 367	
<i>SUBVA VERSER 2019</i>		111 848	
<i>SUBVA VERSER 2020</i>		172 828	
<i>SUBVA VERSER 2021</i>		358 310	
<i>BOURSES A VERSER 2018</i>		1 671	
<i>BOURSES A VERSER 2019</i>		2 272	
<i>BOURSES A VERSER 2020</i>		66 668	
<i>BOURSES A VERSER 2021</i>		228 000	
<i>FINANCEMT. PROJETS S.H.S 2017</i>		34 422	
<i>FINANCEMT. PROJETS S.H.S 2018</i>		43 984	
<i>FINANCEMT. PROJETS S.H.S 2019</i>		170 840	
<i>FINANCEMT. PROJETS S.H.S 2020</i>		87 417	
<i>SHS 2021</i>		206 874	
<i>APPELS A PROJETS 2018</i>		89	
<i>APPELS A PROJET 2019</i>		9 840	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		5 230
Autres créances		5 230
<i>TAXE SUR LES SALAIRES</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	3 871 1 359	

Legs, donations et assurances-vie

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS			
Montant perçu au titre d'assurances-vie	625 072	110 996	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	2 901 505	696 074	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	900 624	299 715	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	882 247	574 412	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des produits	5 309 447	1 681 196	
CHARGES			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	798 133	299 715	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 710 015	530 831	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des charges	3 508 148	830 545	
SOLDE	1 801 299	850 651	

Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Pour les personnes morales de droit privé non commerçantes à but non lucratif faisant appel public à la générosité, le règlement ANC n° 2018-06 prévoit deux tableaux permettant de présenter les ressources par origine et les emplois par destination :

- le compte de résultat par origine et destination (CROD)
- le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Ces tableaux permettent de présenter et de rendre compte de l'utilisation des ressources provenant de la générosité du public. Ils sont renseignés à partir des données issues de la comptabilité analytique appliquée à l'ensemble des charges et produits de France Parkinson.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD distingue parmi les produits et les charges du compte de résultat ceux issus de la générosité du public.

Les produits liés à la générosité du public comprennent :

- les cotisations statutaires
- les dons manuels des personnes physiques rattachés à l'exercice en cours
- les legs, donations et assurance vie acceptés et encaissés au cours de l'exercice
- les mécénats correspondant aux soutiens financiers apportés par une entreprise
- les autres produits issus de la générosité du public (produits financiers) ainsi que le remboursement ou l'annulation d'aides financières antérieurement comptabilisées en missions sociales

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les contributions financières des autres entités (association, fondation, ...) sans qu'il s'agisse de la rémunération d'une prestation ou de fournitures d'un bien
- les subventions d'exploitation reçues des autorités administratives et des organismes chargés de la gestion d'un service public

Les produits affectés à un projet défini sont affectés à une section analytique dédiée pour en assurer le suivi. L'utilisation des fonds dédiés antérieurs suit la même imputation que les produits afférents.

Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Les charges sont réparties selon les destinations suivantes :

- les missions sociales réalisées directement ou par versement d'aides financières
- les frais de recherche de fonds issus de la générosité du public ou d'autres ressources
- les frais de fonctionnement
- les dotations aux provisions et dépréciations (aucune affectation au secteur de la générosité du public)
- les reports en fonds dédiés des produits affectés à un projet défini et non consommés au cours de l'exercice

Les charges sont affectées directement aux destinations présentées ci-dessus grâce à la comptabilité analytique mise en place. La comptabilité analytique permet également de rattacher chaque dépense à la nature de la ressource la finançant, entre celles liées à la générosité du public et celles non liées à la générosité du public.

Les charges de personnel sont réparties selon le temps passé par les salariés au projet ou du service dont ils dépendent.

Conformément à l'objet social défini dans ses statuts, les missions sociales de France Parkinson concernent l'information aux malades, les actions en faveur des malades et les dépenses pour la recherche par le versement d'aides financières.

Toutes les missions sociales sont réalisées en France soit par l'équipe du siège à Paris soit via les comités locaux en France métropolitaine et en outre-mer.

Les frais de recherche de fonds concernent les dépenses engagées pour le traitement des dons et des legs et notamment les frais de collecte sur fichiers internes, les frais de mailing, de routage de brochures, d'honoraires dépensés pour les campagnes de recherche de fonds ainsi que les frais de fonctionnement (salaires et charges sociales) des services de recherche de fonds et legs.

Les frais de fonctionnement et d'administration sont les charges de fonctionnement du siège : direction, secrétariat, finance, informatique, services généraux, les fournitures administratives, etc., à l'exclusion des charges de personnel et frais de fonctionnement répartis dans d'autres domaines au prorata du temps passé par les effectifs du siège sur ces autres domaines. Ils intègrent les frais financiers, les dotations aux amortissements. Les frais de fonctionnement sont imputés sur les produits issus de la générosité du public.

Les contributions volontaires en nature dont bénéficie France Parkinson sont réparties selon ces mêmes critères.

Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Pour les missions sociales financées conjointement par des ressources liées à la générosité du public et des ressources non liées à la générosité du public, il est retenu comme principe l'imputation en priorité sur les ressources non liées à la générosité du public.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend les éléments liés à la générosité du public du compte de résultat par origine et destination : ressources, emplois et contributions volontaires en nature.

Les fonds dédiés liés à la générosité du public concernent les ressources issues de la générosité du public affectées et non consommées à la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2021		31/12/2020	
		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie		309 784	309 784	285 970	285 970
1.2 Dons, legs et mécénat					
- Dons manuels		1 195 309	1 195 309	1 100 529	1 100 529
- Legs, donations et assurances-vie		1 801 299	1 801 299	850 651	850 651
- Mécénat		257 775	257 775	359 932	359 932
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		19 429	19 429	544 568	544 568
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		500			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		92 096		211 696	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		294 934		283 678	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		263 684		236 808	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations		1 990		25 000	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		292 800	247 763	30 876	30 876
Total des produits par origine		4 529 599	3 831 359	3 929 708	3 172 527
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme		2 457 163	1 948 667	1 830 603	1 250 190
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		1 440 233	1 440 233	2 106 213	2 106 213
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		205 398	205 398	213 775	213 775
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		447 268	447 268	444 444	444 444
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations				3 019	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		14 213		51 250	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		37 594		209 560	118 072
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
Total des charges par destination		4 601 869	4 041 566	4 858 864	4 132 694
EXCEDENT OU DEFICIT		(72 270)	(210 208)	(929 156)	(960 168)

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	2 733 592	2 733 592	2 160 106	
	Prestations en nature	364 621	364 621	979 530	979 530
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	Total des produits par origine	3 098 213	3 098 213	3 139 636	979 530
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	2 626 270	2 626 270	2 072 820	
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	8 906	8 906	988 436	979 530
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	463 037	463 037	78 380	
	Total des charges par destination	3 098 213	3 098 213	3 139 636	979 530

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2021	31/12/2020
	12 mois	12 mois		12 mois	12 mois
EMPLOIS PAR DESTINATION			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 - MISSIONS SOCIALES			1.1 Cotisations sans contrepartie	309 784	285 970
1.1 Réalisées en France			1.2 Dons, legs et mécénat	1 195 309	1 100 529
- Actions réalisées par l'organisme	1 948 667	1 250 190	- Dons manuels	1 801 299	850 651
- Versements à un organisme central	1 440 233	2 106 213	- Legs, donations et assurances-vie	257 775	359 932
ou à d'autres organismes agissant en France			- Mécénat	19 429	544 568
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central					
ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	205 398	213 775			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	447 268	444 444			
TOTAL DES EMPLOIS	4 041 566	4 014 622	TOTAL DES RESSOURCES	3 583 595	3 141 651
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		118 072	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	247 763	30 876
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	(210 208)	(960 168)
TOTAL	4 041 566	4 132 694	TOTAL	4 041 566	4 132 694
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	4 197 532	5 157 700
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	(210 208)	(960 168)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 987 325	4 197 532